

COMMUNE DE MELZ SUR SEINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Novembre 2018

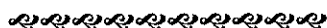
L'an deux mille dix-huit, le vingt un novembre à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de, Monsieur Jean-Pierre ROCIPON.

Date de la convocation : 13 Novembre 2018 Date d'affichage : 22 Novembre 2018 Nombre de membres en exercice : 6	Nombre de membres présents : 6 Pouvoirs : 0 Votants : 6
---	---

PRESENTS		ABSENTS	POUVOIRS
Jean-Pierre ROCIPON Hervé MANDON Jérôme JUMEAUX	Jean-Raymond LEPATRE Rodolphe RENAI Joël VAJOU		

Le quorum étant atteint, Le Conseil Municipal peut délibérer.

M. Hervé MANDON a été nommé secrétaire de séance.



Mr le Maire donne lecture du compte rendu du 25 Septembre 2018, le conseil municipal approuve le compte rendu.

Le Conseil Municipal,

- ✓ **ACCEPTE**, de verser à M. LEVEQUE, Trésorier de PROVINS, une indemnité de conseil qui s'élève à **316.55€ BRUT**.
- ✓ **ACCEPTE** de modifier la délibération en du 12 Novembre 2013 concernant les heures supplémentaires des agents. Celle –ci ne sera plus nominative mais en fonction du poste de l'agent.
- ✓ **DÉCIDE**, de la mise en place d'une garderie le matin à partir de 7h00 jusqu'à 8h30 au tarif de 3.00€ par jour. Isabelle PASQUÉ sera en charge de cette garderie du matin.
- ✓ **ACCEPTE**, de modifier le temps de travail de Madame Isabelle PASQUÉ, en commun accord avec cette dernière, en fonction de la mise en place de la garderie.
- ✓ **DÉCIDE**, de désigner un titulaire et un suppléant concernant le syndicat mixte à vocation scolaire de la région de Provins.  
Titulaire : Rodolphe RENAI  
Suppléant : Joël VAJOU
- ✓ **ACCEPTE**, de prendre une décision modification sur le Budget de l'eau afin d'ouvrir des crédits à hauteur de 10000€ au chapitre 040 article 28158 en recettes d'investissement afin de prévoir les amortissements 2018.

**Informations diverses :**

- Mr le Maire explique que suite à la réunion sur le déploiement de la fibre optique, il a été annoncé que les habitants pourront prétendre à un raccordement entre septembre et décembre 2020 au mieux.  
Les différents points éloignés (+100 de sortie de village) seront étudiés au cas par cas après la finalisation de l'installation globale des autres administrés.
- Monsieur le Maire explique que suite au passage de la compétence eau à la COMCOM du Provinois, le tarif de l'eau n'augmentera pas. Seuls les abonnements et compteurs augmenteront.
- Travaux de la mise en conformité de la sécurité incendie : La fin des travaux annoncée est fin décembre 2018.
- Colis des anciens : Joël VAJOU et Jean-Raymond LEPATRE proposent la création de colis au tarif de 22,20 € /colis soient 10 articles par colis.  
Rodolphe RENAIIS propose l'achat de corbeilles (1,50€/ corbeille) pour compléter ces colis.  
Le conseil émet un avis favorable.

Les élections complémentaires auront lieu les 2 et 9 décembre 2018

Mr le Maire annonce les candidatures soient :

Mr Michel JAVOUREZ

Me Laure MASSON

Mr Stéphane MAYEUX

- Joël VAJOU évoque l'état de la place VANHOUTTE. Mr le Maire explique qu'il va effectivement falloir envisager des travaux de réfection mais que les budgets ne sont malheureusement pas extensibles et que de la voirie étant à faire en 2019, ce cas sera étudié en parallèle.

Fin de séance : 21h37